



À la tête du cortège, parti de Le-Bas : le maire délégué Jean-Michel Monteillet, accompagné à sa droite du sous-préfet Sébastien Cecchi, de la sénatrice Patricia Schillingler et du député-maire d'Altkirch Jean-Luc Reitzer.



Le second cortège parti de Le-Haut est emmené par... Salomé, Léo et Lucie, en costumes traditionnels alsaciens. Derrière eux, le maire Paul Stoffel et Guntram Zimmermann, maire du village allemand de Spechbach.



Quelques minutes plus tard, à la jonction des deux villages, les deux cortèges se retrouvent sous les applaudissements. Le sous-préfet et les élus sacrifient à la tradition du couper de ruban, devant le panneau Spechbach.

| SPECHBACH |

Vive les mariés !

Il y avait du beau monde samedi, à Spechbach, pour célébrer l'union des deux villages. Près de 180 habitants, et de nombreux élus, ont assisté à la cérémonie du mariage qui était aussi celle du baptême de la commune nouvelle.

Anne Duccellier

Le faire-part annonçait une cérémonie de baptême, mais ce sont plutôt des noces qui ont été célébrées à Spechbach, samedi 9 janvier, en présence de nombreux élus et près de 180 habitants. Deux cortèges, l'un formé à Le-Haut, l'autre à Le-Bas, se sont retrouvés symboliquement à la jonction des deux communes, au niveau du silo agricole, vers 15 h 30.

Après le traditionnel couper de ruban, chacun s'est abrité sous la tente pour boire, non des bulles, mais du vin chaud. Le breuvage a un peu plus encore réchauffé les cœurs et permis à tout ce petit monde de se remettre en jambes. Direction la salle polyvalente cette fois, pour la non moins traditionnelle cérémonie des vœux à 17 h 30. Sur les tables, pas de dragées, mais des créations en bois, représentant les bâtiments des deux villages, réalisées par les enfants du périscolaire Les Galopins. Les invités sont d'humeur badine, les plaisanteries fusent. Le maire Paul Stoffel n'est pas le dernier. « Au début du mariage, il faut être très consentuel. Mais



Photo symbolique à la jonction des deux villages. Paul Stoffel, maire de Spechbach, et Jean-Michel Monteillet, maire délégué, sont entourés de Jean-Luc Reitzer, député-maire d'Altkirch, Patricia Schillingler, sénatrice, Christian Spechbach, descendant de la famille suisse du même nom que le village, Guntram Zimmermann, maire de Spechbach en Allemagne, et Sébastien Cecchi, sous-préfet d'Altkirch.

après, il faut donner un coup de vis ! » Ça ricane aussi dans l'assis-

tance. « Qui fait le marié et qui fait la mariée ? », interroge un élu goguenard. « Je ne suis pas sûr que le mariage sera consommé... », réplique un adjoint. L'ambiance devient plus solennelle, au moment des discours. Le maire délégué, Jean-Michel Monteillet, prend la parole. « Vous avez donc deux maires, deux pères et nous sommes aussi deux grands-pères. L'avenir dira si nous sommes deux grands maires. Sans toutefois avoir cette prétention, nous pouvons être fiers d'avoir, avec nos équipes d'élus municipaux et avec nos personnels admi-

nistratifs, contribué à réunir sous une bannière unique les villages historiques de Spechbach-le-Bas et Spechbach-le-Haut. » Le maire Paul Stoffel lui emboîte le pas. « Merci de votre présence et de votre soutien. Nous en aurons besoin. L'équipe municipale se fera un devoir de faire tout son possible pour réussir cette délicate mission. » Commencée à 15 h, la cérémonie se prolonge bien au-delà de 19 h 30. Et avec des bulles cette fois !

D'autres infos à venir dans notre édition du 12 janvier.



Union des villages et des générations... Alice Herr, 93 ans, doyenne de la commune nouvelle de Spechbach, prend la pose avec Lucie, Léo et Salomé. Elle se dit « contente » de voir son village de Le-Haut s'unir à celui de Le-Bas, où elle joue aux cartes chaque semaine !



Pas de bulle après la cérémonie, mais du vin chaud servi par Bruno ! Photo L'Alsace



Cet arbre de vie, réalisé à partir de vieux outils et ornés d'écussons, est une œuvre de l'artiste spechbachois Yves Carrey. Elle prendra place dans le couloir de la mairie, à Le-Haut.



Le conseil municipal de Spechbach presque au complet.

Un peu d'histoire-géo

Invité à la cérémonie, Christian Spechbach habite Neuchâtel, en Suisse. Ses ancêtres ont pour origine « votre belle région d'Alsace », dit-il. Avec plusieurs membres de sa famille, il fait partie de la Fondation des amis du château de Mûcourt, en cours de rénovation. Lui et Jean-Michel Monteillet, maire délégué, ont rappelé samedi soir quelques dates sur la fondation du village de Spechbach en Alsace.

823 : première mention de Spechbach.

1271 : le village de Spechbach, qui existait seul, est vendu avec d'autres villages et châteaux alentours, par le comte Ulrich, fils de Frédéric II de Ferrette, avec l'accord de son fils Theobald, à l'évêque de Bâle Heinrich III von Neuenburg-Ergeul, pour la somme de 850 marcs d'argent. Ulrich et son fils Theobald reprennent aussitôt ces biens en fief de l'église de Bâle, lui promettant solennellement que ni lui ni ses successeurs n'aliéneraient ces domaines en sorte de préjudicier à l'église de Bâle, sous peine d'excommunication.

1302 : première mention des villages historiques, noté dans le sous le nom Spechbach-Inferior.

1325 : il est fait mention, en Alsace, d'un nommé Henri de Spechbach, inféodé au château situé à l'ouest des deux villages.

1412 : dernière demeure des Spechbach en Alsace. Outre une famille suisse, un village allemand porte également le nom de Spechbach, dont le maire Guntram Zimmermann était présent à la cérémonie. Il a offert un banc à ses homologues français.

« La loi prévoit le mariage des communes, mais pas le divorce »

De nombreux élus, et anciens élus, ont assisté aux noces des deux Spechbach. Tous les maires de la communauté de communes du secteur d'Ilfurth (CCSI) ont répondu présent, dont Michel Willemann, maire de Hochstatt et président de la CCSI, ainsi que Jean-Luc Reitzer député-maire d'Altkirch et Nicolas Jander, conseiller départemental. Brèves de discours.

Michel Willemann, président de la CCSI. « Je voudrais vous féliciter d'avoir enlevé le haut et le bas, et d'avoir créé cette nouvelle commune de 1 400 habitants. Si j'applaudis des deux mains la mutualisation des services entre communes ou communautés de communes, je suis assez dubitatif lorsque ces créations ne reposent pas sur de vrais projets. Je considère que la commune nouvelle est la meilleure des choses si elle s'appuie vraiment sur un projet de gestion. Ce qu'il est votre cas. Félicitations à vous et à vos conseils municipaux. »

Nicolas Jander, adjoint au maire d'Altkirch et conseiller départe-

mental. « Les finances des collectivités locales ne se portent pas bien. Parce que nous devons lutter contre les déficits publics, il y a une baisse drastique des dotations de l'État. Alors soit on se lamente sur notre sort et on ne fait rien, soit on essaie d'être plus dynamique. C'est le cas de vos deux communes. Je voudrais vous féliciter, chers Paul et Jean-Michel, pour l'audace dont vous avez fait preuve avec vos conseillers municipaux. Les communes nouvelles sont une possibilité pour sortir de la crise. Cela n'est évidemment pas applicable à tous les villages, mais lorsqu'il y a une histoire commune avec, en plus, un projet commun, il faut profiter de cette solution. La France a 36 000 communes, c'est un modèle qui a vécu. L'avenir est incontestablement à la réduction du nombre de communes. Je milite pour une communauté de communes unique, ce qui sera certainement facilité par les communes nouvelles qui ont été ou qui seront créées. Vous faites figure d'exemple. »

Sébastien Cecchi, sous-préfet d'Al-

tkirch. « La réduction du nombre de communautés de communes dans le Sundgau constitue pour nous un enjeu majeur. Performance et pertinence resteront les maîtres-mots, le tout à l'échelle d'une grande région au sein de laquelle une taille minimale critique est nécessaire pour faire face aux enjeux qui nous attendent en matière d'économie et d'emplois. Le Sundgau n'est plus le recordman français du plus petit taux de chômage. Assurer son avenir passe parfois par la mutualisation de moyens. Donc quelle belle illustration vous donnez, à Spechbach ! Tout n'est pas qu'affaire de finances. Chez vous, c'est avant tout une histoire de d'hommes et de femmes qui veulent se réunir autour de projets. Le réalisme a supplanté l'idéologie, l'action a supplanté l'immobilisme. Soyez fiers de ce tout ce que vous avez fait. Et surtout restez forts pour tout ce qui reste à faire. Une autre histoire commence. Que vive Spechbach ! De toute façon, vous êtes condamnés au bonheur puisque, si la loi prévoit le mariage des communes, elle ne prévoit pas le divorce ! »

Du 11 et 16 janvier 2016

Jouez et gagnez* des bons d'achat de

100 €

Dans votre magasin

Rejoignez l'équipe commerciale du journal



ALSACE

ALTKIRCH

Bulletin de participation à compléter et à déposer dans l'urne du stand du journal L'Alsace

Nom Prénom
 Adresse
 CP Ville
 Tél. port. Tél. fixe
 Mail.
 Abonné OUI NON